



Chères joueuses, chers joueurs, chers membres

Le 2 janvier 2021, le Conseil d'Etat Vaudois a décidé de mettre fin au régime d'exception dans le canton. Jusqu'au 22 janvier 2021 en principe, et ceci conformément à l'ordonnance fédérale, les mesures sont les suivantes :

- fermeture des infrastructures sportives dès le 3 janvier 2021, sauf pour les enfants de moins de 16 ans. Leurs cours sont maintenus.**

Le port du masque reste obligatoire dans toute la halle.

Par mesure de sécurité, les vestiaires seront fermés et interdits d'accès jusqu'à nouvel avis.

Cette situation est regrettable et indépendante de notre volonté. Nous comptons sur votre compréhension.

Dans l'attente de nouvelles informations, prenez soin de vous et de vos proches.

Meilleures salutations

Tecovisa, le 3 janvier 2021